



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT
DE L'ESS

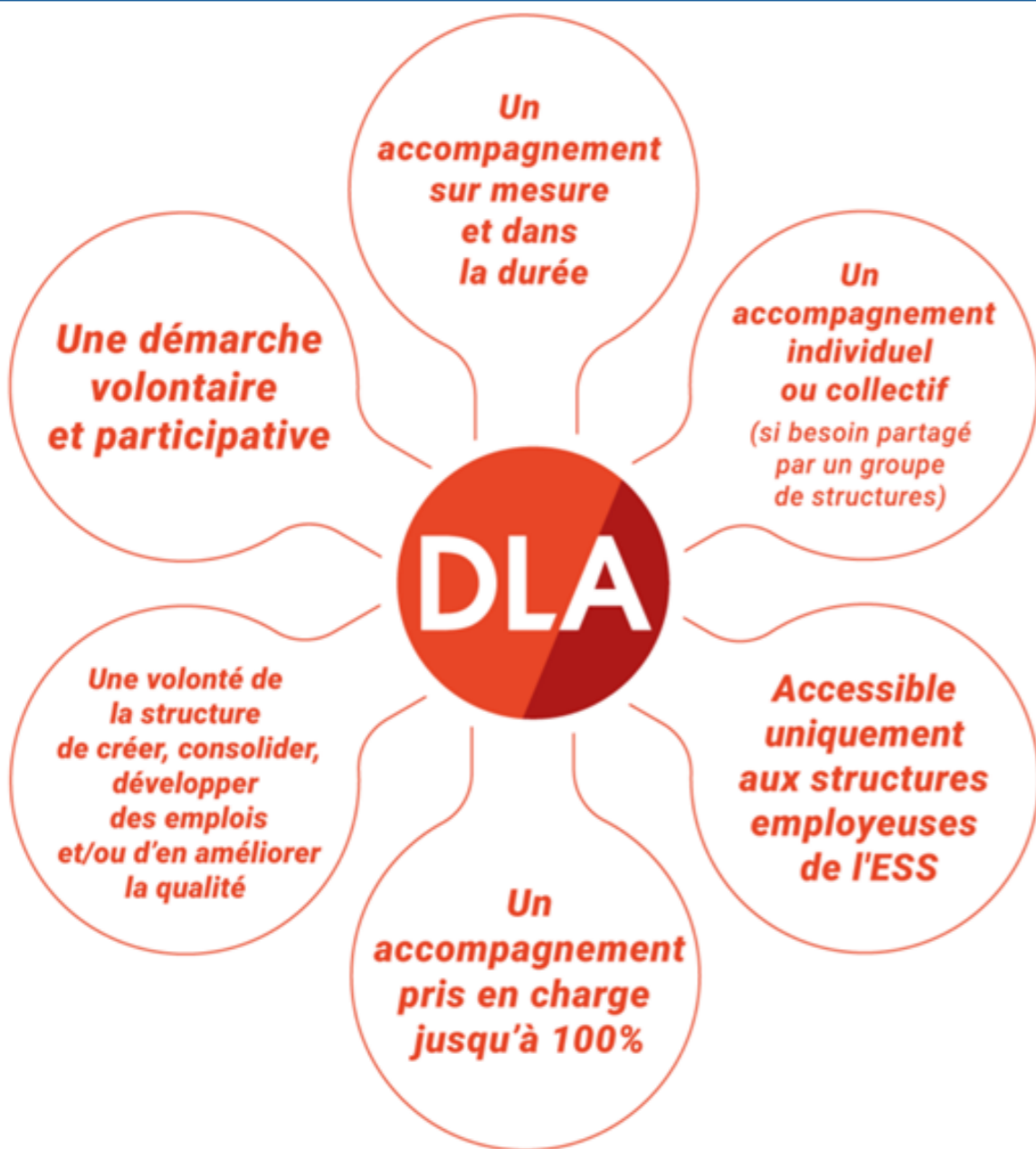
QU'EST-CE QUE LE DLA ?

Créé en 2002, le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** a pour objectif d'**accompagner** les **structures d'utilité sociale employeuses**, dans leurs projets de création et de consolidation d'**emplois**.

Depuis 16 ans, plus de 60 000* structures ont bénéficié de ce dispositif en France.

En **Grand Est**, le DLA est piloté par l'Etat, la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires et le Conseil Régional Grand Est aux côtés du Mouvement associatif et de la CRESS Grand Est.

* Source : Chiffres clés DLA 2017, rapport mesure de performance (AVISE)



ACCUEIL

ACCUEIL

Un premier temps d'échange et d'information avec le/la chargé-e de mission DLA afin d'analyser votre demande, de valider son éligibilité ou de vous orienter vers d'autres acteurs et ressources du territoire



DIAGNOSTIC PARTAGÉ

DIAGNOSTIC PARTAGE

En s'appuyant sur des entretiens approfondis, le/la chargé-e de mission DLA réalise un diagnostic de la situation de votre structure et ses besoins d'accompagnement. Ce diagnostic partagé est élaboré conjointement avec la structure qui en valide les conclusions



ELABORATION DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

ELABORATION DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Le/la chargé-e de mission DLA et la structure accompagnée hiérarchisent et priorisent les axes de changement. Sur cette base, un parcours d'accompagnement combinant plusieurs actions est défini :

- Actions à réaliser par la structure elle-même en interne,
- Accompagnements mobilisables sur le territoire : formations, dispositifs d'accompagnement thématiques ou sectoriels, mise en réseau etc.,
- Une ou plusieurs actions d'ingénieries individuelles et/ou collectives en faisant appel à un prestataire externe (le cas échéant, ces ingénieries sont financées dans le cadre du dispositif).
- Apport d'expertise « interne » par le/la chargé-e de mission.



COORDINATION DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

COORDINATION DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Le/la chargé-e de mission facilite l'accès à chacune des solutions d'accompagnement envisagée et s'assure de la mise en œuvre du parcours.



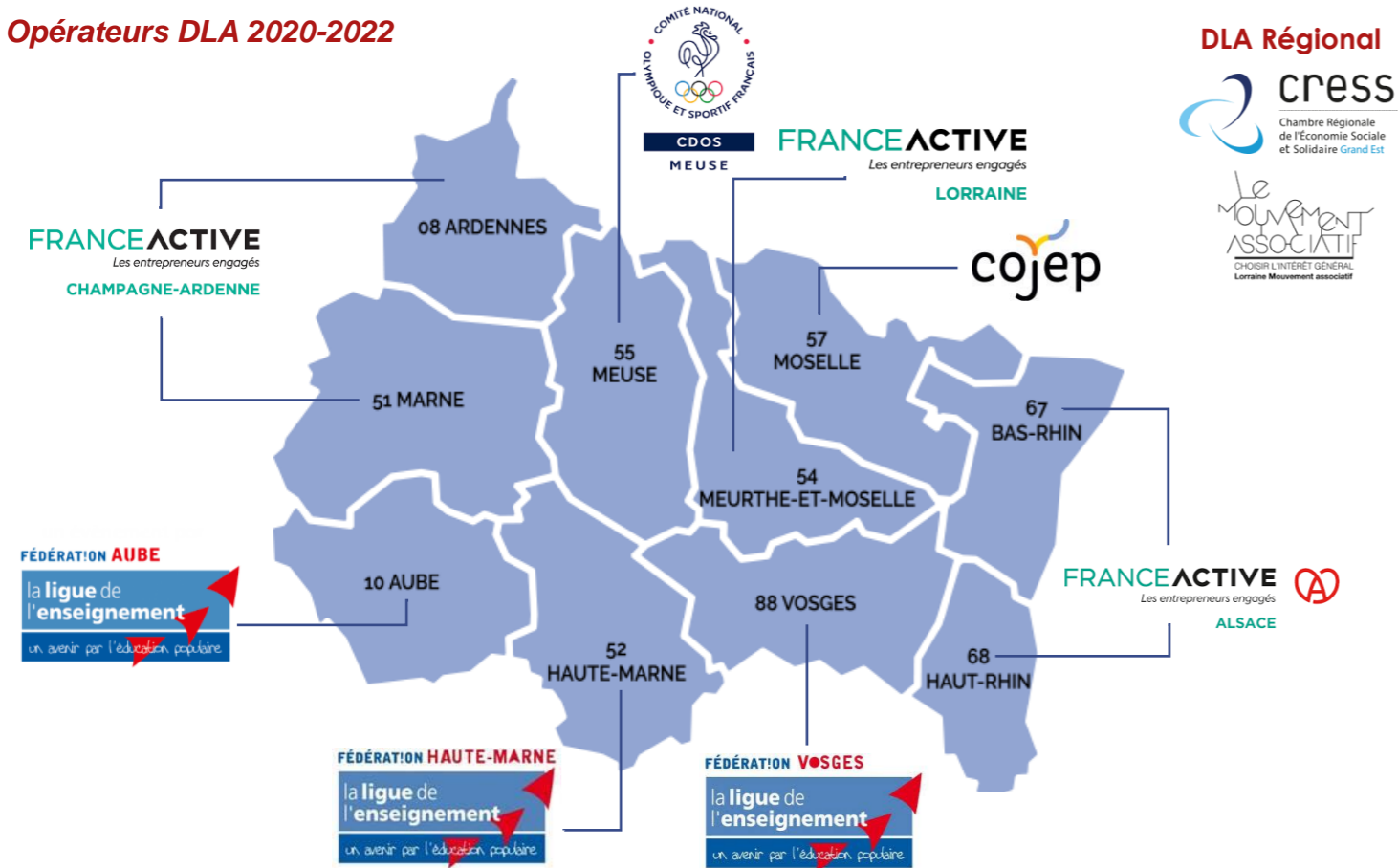
SUIVI ET CONSOLIDATION

SUIVI ET CONSOLIDATION

Cette étape permet d'évaluer les effets de l'accompagnement, son appropriation et d'identifier d'éventuels nouveaux besoins

LE DLA AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES

Opérateurs DLA 2020-2022



DLA 08 - France Active Champagne-Ardenne
ellen.cb@franceactive-champagneardenne.org

DLA 10 - Ligue de l'Enseignement de l'Aube
dla10@laligue10.org

DLA 51 - France Active Champagne-Ardenne
ellen.cb@franceactive-champagneardenne.org

DLA 52 - Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne
dla52@ligue52.org

DLA 54 - France Active Lorraine
contact2@franceactive-lorraine.org

DLA 55 - CDOS de la Meuse
dla55@cdos55.fr

DLA 57 - COJEP de Moselle
info@cojepmoselle.org

DLA 67 - France Active Alsace
gdesaintours@alsaceactive.fr

DLA 68 - France Active Alsace
gdesaintours@alsaceactive.fr

DLA 88 - Ligue de l'Enseignement des Vosges
dla@fol-88.com

DLA Régional - CRESS Grand Est - Lorraine Mouvement associatif
dlar@cress-grandest.org

www.dla-grandest.org

DLA

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS GRAND-EST

LES CHIFFRES CLÉS 2020 EN GRAND EST

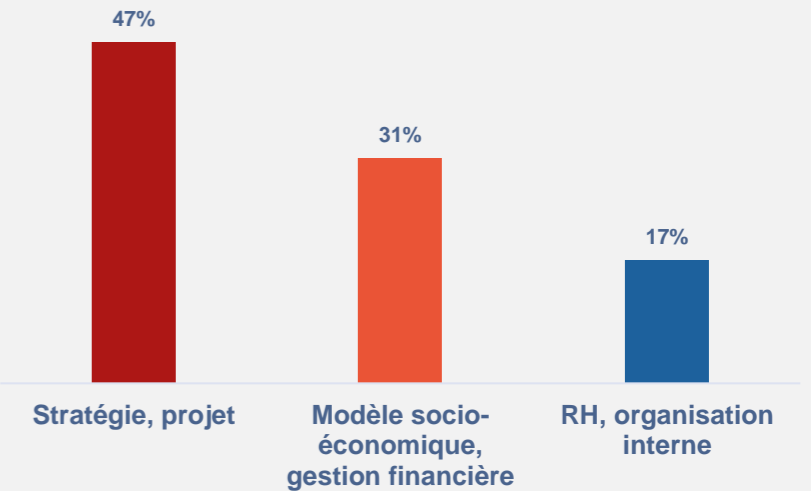
21
Chargé.es de mission DLA

93%
des structures accompagnées sont des associations

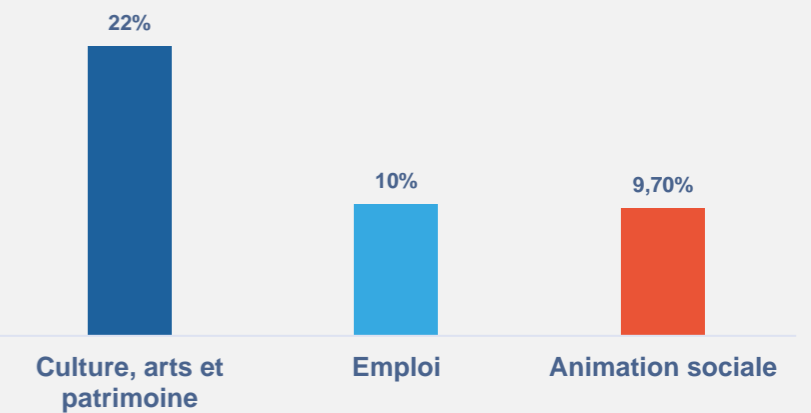
682
structures accueillies et accompagnées

8 710 emplois
portés par les structures accompagnées pour 4 179 ETP

TOP 3 DES THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT



TOP 3 DES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES STRUCTURES ACCOMPAGNÉES



Source Enée : Chiffres clés extrait des conventions 2020

LES PILOTES REGIONAUX DU DLA

